



HAL
open science

Le bassin de production agricole, du singulier aux territoires pluriels

Frederic Fortunel

► **To cite this version:**

Frederic Fortunel. Le bassin de production agricole, du singulier aux territoires pluriels. Rosa Vieira-Medeiros; Michele Lindler. *Dinâmica do espaço agrário: velhos e novos territórios*, Evangraf, pp.83-97, 2017, 978-85-7727-957-9. hal-01494794

HAL Id: hal-01494794

<https://hal.science/hal-01494794v1>

Submitted on 30 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dinâmicas do Espaço Agrário: Velhos e Novos Territórios

NEAG 10 anos



Rosa Maria Vieira Medeiros
Michele Lindner
Organizadoras



Copyright dos autores

1ª Edição 2017

Editoração: Rafael Marczal de Lima

Projeto Gráfico: Jadeditora Editoração Gráfica Ltda

Impressão: Editora Evangraf Ltda.

Dados Internacionais de Catalogação na Publicação (CIP)

DS83 Dinâmica do espaço agrário : velhos e novos territórios : NEAG 10 anos / Rosa Maria Vieira Medeiros, Michele Lindner, organizadoras. – Porto Alegre : Evangraf, 2017.
368 páginas: il., 23 cm

ISBN 978-85-7727-957-9

1. Agricultura. 2. Paisagens. 3. Territórios. 4. Políticas públicas. 5. Agronegócio. 6. Agricultura familiar. 7. Assentamentos rurais. 8. Educação rural. I. Medeiros, Rosa Maria Vieira. II. Lindner, Michele.

CDU 631

CDD 630

(Bibliotecária responsável: Sabrina Leal Araujo – CRB 10/1507)

Le bassin de production agricole, du singulier aux territoires pluriels

Frédéric Fortunel

Introduction

Souvent employé, le bassin de production semble fonctionner comme un sens commun ne nécessitant que très rarement une définition et qui, même lorsqu'elle est énoncée, est relative à la concentration du phénomène en question et participe ce faisant à en tracer les contours quelle que soit l'unité de mesure (les surfaces, la production, le rendement, le nombre de producteurs...). En définitive, le bassin de production est employé dans différents travaux qu'ils soient scientifiques, de vulgarisation ou du sens commun lorsqu'il s'agit d'indiquer, du transnational au local, des « contrées » spécialisées dans une production, pour reprendre la définition du dictionnaire de la géographie (Brunet, 1993), elle-même renvoyant aux analyses de Von Thünen et des études sur la localisation des activités productives notamment agricoles (Daniel, 2005). De fait, son emploi s'accompagne généralement d'un ensemble cartographique indiquant « la » zone, « le » lieu dans une approche essentiellement descriptive.

Cet article a pour ambition de faire le point sur le bassin de production agricole en cherchant à comprendre ses caractères, valeurs et qualités à la fois en ce qu'il participe à fabriquer le territoire (physiquement et socialement) et en quoi il est structuré par la société elle-même. Il s'agira de voir également ses limites et de comprendre dans quel ensemble plus large les réflexions actuelles l'englobent de manière à réinterroger la notion, examiner sa pertinence. C'est donc dans cette relation complexe entre un produit et son territoire que notre propos se divise

en deux parties : une première fait le point sur la notion de bassin de production souvent analysée d'un point de vue vertical, la seconde partie insistera sur la dimension horizontale et systémique du terme en l'intégrant dans les évolutions contemporaines, la conclusion souhaite discuter d'une approche identitaire.

I – Le bassin de production agricole, entre territoire et réseau d'acteurs

Dans cette première partie, nous allons développer les deux axes d'analyse du bassin de production, qui consistent d'une part à l'observer horizontalement, c'est-à-dire par l'étendue spatiale, et d'autre part verticalement à travers l'approche de filière. Ce sont deux manières généralement sous-jacentes à l'utilisation du terme de bassin de production. On verra que ces deux angles, s'ils sont complémentaires, ne suffisent pas à traiter de la totalité des dimensions de ce que pourrait être le bassin de production.

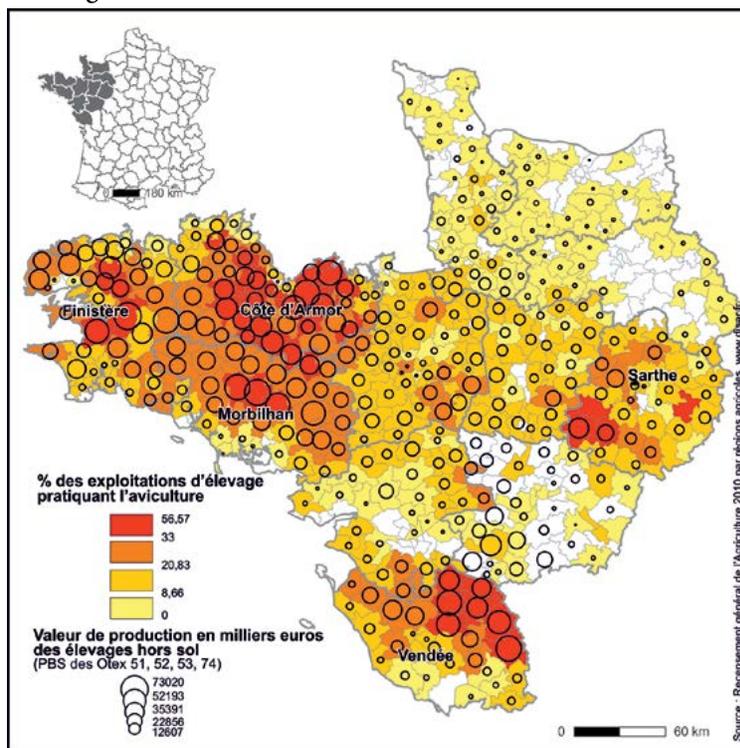
1.1 L'horizontalité du bassin paradoxalement peu territorialisé

Identifier l'espace contenant à partir de son activité contenue permet d'observer la « densité » d'un même phénomène observé. Diry et Vaudois dans la littérature géographique francophone sont régulièrement cités pour définir le bassin comme la projection spatiale d'une filière (Praly, 2010) avec, comme élément central le fait que s'y déroule une majeure partie de la production, y compris les agriculteurs, les industriels d'amont et d'aval (Manouvrier, 2008 : 214). Les définitions rassemblées par Christine Margétic ont en commun sur un même espace la relative spécialisation, l'acte productif initial et les acteurs de la filière (Margetic, 2005).

Si le terme semble avoir perdu de sa pertinence c'est qu'il se heurte au flou de « bassin », synonyme souvent de zone ou d'espace - dont on voit la filiation avec une approche physique où l'on parle à juste titre de bassin hydrographique par exemple. La difficulté ne vient pas de notre point de vue de cet emploi ou d'autres - comme ceux de « parisien » et « d'emploi » relevant de réalités différentes -, mais plutôt dans cette apparente hésitation à désigner ce qu'est avant tout le bassin : un territoire. C'est donc cette « spatialisation » de l'acte productif qui fait toujours débat (Leslie, Reimer, 1999) et qui rend la localisation de la production certes évidente - c'est là où se concentre le phénomène - mais pour autant sans problématisation de cet ancrage. En effet, le terme de bassin ne dit rien du type d'espace en question et des interactions qui s'y déroulent ; c'est d'une

certain manière ce qu'écrit Sarrazin lorsqu'il semble regretter « qu'il se limite à une approche descriptive et à l'impossibilité de mise en évidence des facteurs de coordination » (Sarrazin, 2016). C'est le sens de la figure 1 où apparaît l'acte productif dans sa plus simple expression, le bassin de production répondant à trois questions simples : qui, quoi, où ?

Figure 1. Le bassin avicole dans l'ouest de la France en 2010



Le bassin de production agricole s'inscrit dans une histoire de la géographie rurale qui fait le constat de la déterritorialisation des productions, où le bassin serait dépassé car relatif au modèle productiviste (intensivité, standardisation, segmentation) et aux marchés mondiaux d'amont et d'aval (Rieutort, 2009). Ce n'est pas un hasard si, avec l'allongement et la complexification des filières, la capacité à démultiplier les fournisseurs de matières premières à l'échelle du globe, un intérêt pour des approches plus systémiques est devenu nécessaire. Comme si l'échelle du « bassin » était devenue inopérante du fait du changement de l'intérêt de la réflexion : « Les bassins de production, structurés autour des opérateurs de première mise en marché, eux-mêmes de plus en plus insérés dans des

réseaux interrégionaux, ne correspondent plus aux échelles des démarches de différenciation territoriale (échelle d'un pays, voire d'un département tout au plus) » (Praly, 2012). Cette hésitation dans les échelles d'observations est perceptible dans les propos des auteurs.

De fait, la difficulté réside moins dans l'échelle où se situerait le bassin - Manouvrier dans son article sur l'endive le situe entre l'exploitation agricole et la collectivité territoriale (Manouvrier, 2008) -, que dans l'approche envisagée : Vaudois (1996) indique qu'il ne s'agit plus désormais de comprendre les facteurs géographiques de l'organisation et l'évolution d'un système socio-économique (« l'agrofilère appréhendée comme un système spatialisé ») mais plutôt d'analyser en quoi les filières structurent des espaces de production et au-delà des espaces géographiques, c'est-à-dire « un bassin de production défini comme un système territorial » (Vaudois, 1996) ou pour le dire autrement « la géographie des productions agricoles ne relève plus seulement du poids du milieu naturel, des héritages historiques, du rôle des contraintes sociales ou de l'action de l'homme mais aussi des structures d'encadrement, des maillons amont et aval des filières » (Rieutort, 1995). Il ne s'agit donc pas de la simple projection spatiale d'une filière mais plutôt de comprendre comment cette dernière participe à faire territoire. En bref, le bassin cesse d'être le creuset et le réceptacle d'une production mais devient un système comme nous le verrons dans la seconde partie. C'est ce qui conduit des auteurs comme Praly et Manouvrier à considérer, de manière différente mais pour autant similaire, que le bassin contient les systèmes.

1.2 La filière vue comme une chaîne verticale en réseau

Si, comme on vient de le voir, les ambiguïtés du terme de bassin sont évidentes, il en est d'autres à propos de la production. Les critiques que formule Vaudois (1996) à propos de l'analyse des filières portent essentiellement sur le fait qu'elle se révèle incapable de prendre en compte « le poids du milieu dans ses dimensions physiques, socio-économiques, culturelles » et politiques, pourrions-nous ajouter. Cette critique que l'on retrouve chez de nombreux auteurs (Charlery de la Masselière, 2002) renvoie essentiellement à des définitions dont la paternité est attribuée dans le monde anglosaxon à Wallerstein avec la notion de commodity chain - a network of labour and production processes whose end result is a finished commodity (Wallerstein cité par Hopkins, 1986) - et dans le monde francophone à celle de filière (Sekha cité par Manouvrier, 2008). La géographie économique des filières agro-alimentaires de Diry (1985) prend acte du fait que l'agriculture est désormais en voie d'industrialisation, où l'agriculteur

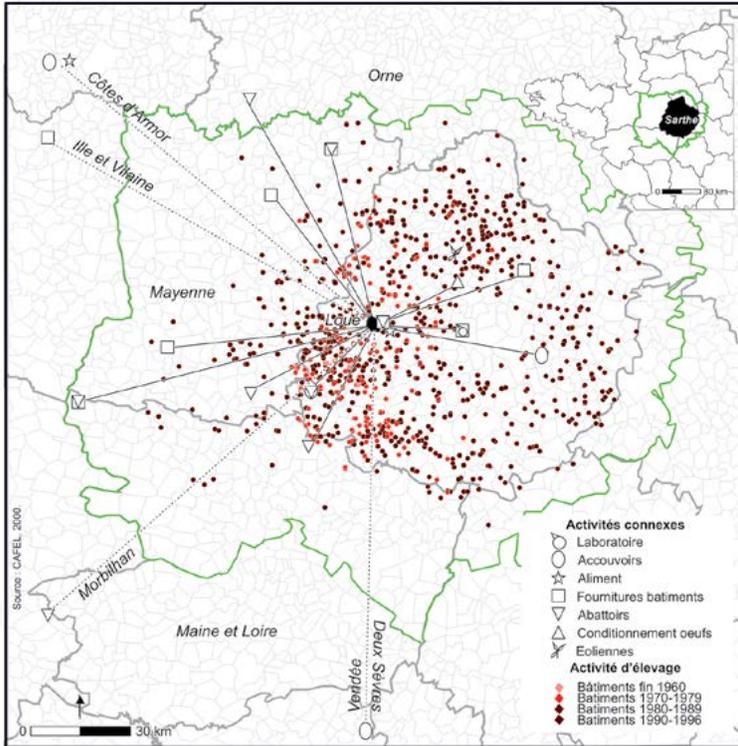
n'est plus qu'un maillon de la chaîne productive dans le contexte français des trente glorieuses (Rieutort, 2009, Diry 1985). À cette époque, la géographie des bassins de production, centrée sur l'analyse des systèmes de production agricole (Schaller, 1979 ; Le Rhun, 1970), s'est intéressée à la manière dont la « modernisation » s'applique sur les territoires spécifiques. Les liens techniques, organisationnels et économiques entre acteurs autour d'une même famille de produits rendent l'analyse de filière pertinente pour comprendre comment s'agencent les stratégies productives connectées aux marchés et où les décisions quittent peu à peu la ferme ; la stratégie des firmes devient essentielle à la compréhension de territoires productifs de sorte que l'on s'intéresse à des « territoires de firme » (Le Menee, 1994), aux espaces agroalimentaires où entrent en jeu plus fortement les industries de transformation (Margetic, 2005). Si l'on juxtapose l'espace des entreprises et le bassin de production, se laisse entrevoir, nous dit Rieutort, le bassin agro-alimentaire¹ (Rieutort, 1995) comme il est proposé dans la figure du bassin des volailles de Loué (figure 2). Cependant des questions apparaissent : dans ce cas de finalités alimentaires d'une production agricole, quid des consommateurs ?

Ces analyses des processus ne sont pas très éloignées du terme de « complexe agro-industriel » utilisé dans la littérature sud-américaine où il s'agit de souligner l'industrialisation de l'agriculture et de son entrée dans des logiques économiques. Le terme est souvent étudié sous l'angle de sa formation afin d'identifier les mécanismes de l'entrée de l'agriculture dans le marché le capitalisme contemporain². Là encore est mis en lumière le changement de nature de l'activité agricole par l'industrialisation des parcours techniques, les considérations marchande et financière, l'articulation des acteurs d'amont à aval ainsi que les transformations associées de la main d'œuvre (Erthal, 2006, Mesquita L., Mendes E., 2009). De fait, les « pôles de production deviennent des systèmes » et structurent, au-delà de la nature des grains cultivés, des réseaux d'équipements fixes participant à la reproduction de l'activité (Charvet, 1985). Cette notion de filière en réseaux d'acteurs est également centrale pour Eve-Anne Bühler lorsqu'elle analyse le bassin de production rizicole du Rio de la Plata alternant le pluriel des zones nationales et le singulier d'une zone transnationale (Bühler, 2004).

¹ Notons ici néanmoins que l'usage qui est fait ici de bassin agro-alimentaire fait l'ellipse du terme d'industries car il s'agit bien ici de bassin d'industries agroalimentaires à différencier de l'agri-alimentaire qui renvoie à l'articulation entre politiques agricoles et politiques alimentaires que nous verrons un peu plus loin.

² Le complexe agro-industriel est défini comme une « forma de unificação das relações interdepartamentais com os ciclos econômicos e as esferas da produção, distribuição e consumo, relações essas associadas às atividades agrárias » (de Müller, 1989, p.23).

Figure 2. Le sous bassin de production des volailles de Loué de 1968 à 1996



Dans la littérature anglosaxonne, le terme de commodity chain est traité de diverse manière. Par exemple, Alex Hugues et Suzanne Reimer distinguent la filière - fondée en effet sur une conception économique des changements de valeurs et des relations entre acteurs - de la global commodity chain en soulignant le fait que la chaîne n'est pas seulement pilotée par la production mais aussi par la consommation (Hugues, Reimer, 2004) ; L'approche est intéressante car les auteurs proposent de délinéariser l'analyse des logiques productives - traditionnellement de l'amont à l'aval, de la production à la consommation - notamment en examinant les sens culturels des produits mais aussi les contextes, les lieux et les périodes dans lequel ils évoluent, c'est ce qu'ils appellent les commodity circuits. En bref, chaque étape est un lieu de production à part entière et analysé en tant que tel. De la même manière, en rendant compte des débats critiques autour de la filière qui envisagent les choses de manière hiérarchique et essentiellement du point de vue des gains, Hugues et Reimer évoquent les travaux autour de la notion de commodity networks qui met en avant la complexité des liens entre acteurs aussi bien sur les thématiques alimentaires (la slow food culture et ses

réseaux) que non alimentaires (le mobilier et ses implications sur une analyse spatiale de genre) (Leslie, Reimer, 1999).

L'étude menée par Roguet (2015) montre l'importance des logiques de co-implantations de filières similaires. C'est par exemple le cas des filières porcs et volailles dans l'Union Européenne qui, outre le fait qu'elles soient paradoxalement hors sol, partagent les mêmes logiques d'implantations spatiales en raison d'une même alimentation importée et transformée, de la structure très intégrée des groupes de producteurs, d'un moindre soutien de la Politique Agricole Commune européenne et du fait qu'elles viennent souvent en complément d'activités d'élevage herbivore. L'auteur montre également de nouveaux facteurs de co-localisation comme le traitement des effluents azotés et phosphorés qui associent des filières différentes mais similaires (Roguet et al., 2015). Ce dernier point montre la possibilité du renversement des forces motrices des filières : l'aval peut diriger l'amont. C'est également le cas dans l'agri-alimentaire qui envisage la manière dont les politiques publiques s'emparent de l'agriculture dans le cadre d'un projet de territoire. Dès lors, l'agriculture n'est pas seulement un secteur économique, elle sort partiellement du champ des compétences des professionnels et entre dans le débat public d'aménagement du territoire où élus et consommateurs s'expriment (Bonnefoy, 2014). La question agri-alimentaire prend une toute autre ampleur et incorpore société civile, agriculteurs, industriels dans le cadre d'un projet global à propos de la question de l'approvisionnement local, de la qualité et de la proximité comme on a pu l'observer dans le cas de la Sarthe à propos de l'agriculture biologique où l'approvisionnement du département devient un enjeu de structuration territoriale (Gatien-Tournat et al., 2016). Ce changement interroge le bassin de production : de quelles productions parle-t-on lorsqu'il s'agit de traiter l'agriculture comme un enjeu de planification urbaine ? Le bassin n'est plus le seul lieu de production ; la filière est vue sous de nouveaux angles ; le territoire devient celui de la concertation autour des relations entre espaces urbains, périurbains et ruraux.

II – Le bassin de production, un système productif culturellement codé

Aux côtés des approches purement horizontales et verticales, d'autres points de vue envisagent le bassin de production de manière plus transversale d'une part en insistant sur la dimension systémique de la compréhension des organisations productives qui restent pour autant fortement économique-centrées et, d'autre part, en adoptant une approche plus sensible et qualitative des enjeux identitaires des activités productives.

2.1 Le foisonnement des systèmes productifs

Dans la lignée des analyses de type agro-food system, l'approche systémique a pris une place grandissante avec par exemple les SPL (Systèmes productifs localisés), les SYAL (Systèmes Alimentaires localisés) (Muchnick, 2010 ; Requier-Desjardins D., 2010) qui sont l'application des premiers au champ de l'agroalimentaire (Perrier-Cornet, 2009), le SLC (système local de compétences), les S3A (Systèmes agroalimentaires alternatifs) et tous ceux qui se sont intéressés aux dynamiques spatialisées de production – souvent dans leurs déclinaisons locales – quelle que soit l'approche disciplinaire.

Si Manouvrier (2008) voit dans le SPL le synonyme de bassin de production, c'est qu'il donne une définition extensive des relations puisqu'il s'agit d'un « ensemble caractérisé par la proximité³ d'unités productives au sens large du terme qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus ou moins forte... Les rapports entre les unités sont divers et se présentent sous diverses formes : formels, informels, matériels, de services, de main d'œuvre, de technologies ou encore de connaissance » (Courlet 2002). À cela, le SYAL⁴ décline le SPL dans l'alimentaire pour les raisons suivantes : premièrement les réseaux d'acteurs constitués sont là pour répondre aux enjeux de commercialisation et d'attente des consommateurs, deuxièmement les matières premières jouent un rôle important avec notamment les enjeux techniques qui peuvent prendre une place prépondérante, troisièmement la question du sol renvoie à l'organisation et la régulation foncière, quatrièmement les signes d'identification de qualité et d'origine (SIQO) sont une ressource spécifique en particulier dans ses implications de délimitation spatiale (comme les Indications géographiques protégées par exemple) et enfin le rôle de la puissance publique est présente dans sa capacité d'encadrement (Perrier-Cornet, 2009).

Comme le regrette Claude Courlet (2002), l'approche systémique, telle qu'elle s'est développée autour de la proximité, cherche à comprendre l'organisation des relations entre acteurs en introduisant différents facteurs, mais a laissé de côté d'une part les fondements des systèmes locaux -l'histoire de leur genèse-, et d'autre part les ressorts socio-culturels. De fait, si l'organisation locale des stratégies productives et les formes de collaboration ont été bien étudiées, en

³ Rappelons que la proximité ici est double : proximité relationnelle et proximité géographique.

⁴ « des organisations de production et services (unités de production agricole, entreprises agroalimentaires, commerciales, de service, restauration) associées de par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique. Le milieu, les produits, les hommes, leurs institutions, leur savoir-faire, leurs réseaux de relations, se combinent dans un territoire pour produire une forme d'organisation agroalimentaire à une échelle spatiale donnée » (Cirad-Sar cité Fourcade, 2006).

avançant sur l'homo economicus situs (Pecqueur, 2014), les questions identitaires sont restées dans l'ombre.

2.2 Le terroir, passerelle identitaire entre le milieu et la production

Au-delà du milieu physique, à juste titre important et pas seulement pour les agronomes⁵, l'intérêt pour la territorialité des productions agricoles a resurgi au croisement de la qualité et de l'alimentation. Elle donne lieu à des analyses qui vont de l'amont (producteurs) à l'aval (Industries agro-alimentaires) des filières en s'étendant jusqu'aux attributs territoriaux des produits – notamment pour les distributeurs et consommateurs - où les notions de terroir, de patrimoine et de qualité sont centrales (Delfosse, 2011, Berard, 2004) ; Est alors pris en compte le regard de la société sur le territoire au prisme des produits dont ils sont issus.

Ainsi, les approches des liens entre territoire, produit et identités culturelles se sont emparées du terroir. Le terme, redevenu à la mode en France (Delfosse, 2011), est intéressant notamment dans les approches proposées par Hinnewinkel lorsqu'il associe agro-terroir (le terroir préexiste à l'homme, il est envisagé comme vocation des sols) et socio-terroir (un projet collectif avec une dimension patrimoniale) liant de fait, espace agronomique et espaces sociaux au service de projet collectif notamment lorsqu'il s'agit de valoriser les « qualités » des produits (Hinnewinkel, 2007). Dans une sorte de rétroaction du produit vers son aire de production, ce sont les qualités réelles ou supposées du produit « du terroir » (Bérard, Marchenay, 2004) qui participent à donner de l'identité et de la valeur aux groupes qui le construisent. Ainsi, entre terroir (culture, typicité, développement) et territoire (production, groupes sociaux) (Margétic, 2013 ; Pecqueur, 2011), se noue la territorialité des produits où l'ancrage territorial est fait d'un entrelacs d'histoires collectives et individuelles autour de perceptions, de hiérarchies symboliques, de rapports de forces. Le terroir parle donc autant des caractéristiques des hommes que des qualités de la terre, l'association conduisant à créer des conditions originales qui deviennent patrimoine, valorisées matériellement (savoir-faire, recette...) ou immatériellement (paysage, éléments architecturaux...). Les signes individuels de qualités et d'origine (SIQO) viennent reconnaître l'originalité de cette construction où « les caractéristiques du produit tiennent à celle du territoire dont il est issu » ; le territoire est placé

⁵ Caneill et Le Bail reprennent Poncet en indiquant comme définition du bassin de production le fait qu'il s'agisse d'« un milieu physique, un ensemble d'exploitations agricoles et d'une première mise en marché » (Caneill J., Le Bail, M., 1995).

ici dans un jeu de métonymie où le produit désigne le territoire et le territoire désigne le produit.

La notion de qualité est donc centrale dans cette approche du bassin où c'est l'univers des représentations qui est mobilisé, activé au service d'une société tout entière : patrimonialisation, valorisation, innovation sont au cœur de la manière dont on passe d'une simple « zone » à un territoire, où le savoir-faire rejoint l'être, où la filière n'est plus seulement une succession d'étapes organisées mais un système productif, où aux relations techniques et commerciales s'ajoute une identité partagée mais traversée de conflits. Le bassin produit bien plus que de simples artefacts, il participe à générer des formes identitaires renouvelées. Nous avons déjà eu l'occasion de montrer comment au Viet Nam c'est autour d'une activité agricole que les groupes minoritaires ont été sommés de réinventer leurs représentations identitaires (Fortunel, 2003) ; un historien comme Jean-Pierre Garcia montre comment une structure foncière -les climats- participe d'une identité viti-vinicole remarquable en Bourgogne (Garcia, 2011). Rogério Haesbaert dans un article particulièrement éclairant sur l'identité montre à quel point l'espace et une forme de patrimonialisation identitaire de pratiques agricoles ont structuré l'identité gaucho de l'Etat du Rio grande do Sul, au travers de la division symbolique, physique, identitaire et politique entre le sud-ouest des grandes exploitations bovines et le nord-est des zones « coloniales » (Haesbaert, 2012).

Les critiques formulées initialement sur l'ambiguïté du terme « bassin » trouvent ici un écho particulier : et si le « creuset » n'était pas aussi celui des identités ? Et si la production n'était pas aussi celle des cultures ? Les racines des plantes ne sont-elles pas aussi, au moins en partie, celles des hommes qui les cultivent ? Les plantes, annuelles ou pérennes, à finalité vivrière ou commerciale, chacune avec des caractéristiques, des histoires, des techniques rencontrent des sociétés et leurs cultures, leurs représentations (Charlery de la Masselière, 2004). Elles s'inscrivent dans le sol, participent à la structuration du foncier, organisent des stratégies et des cycles familiaux, se confrontent et interagissent avec les représentations sociales, sont soumises avec plus ou moins d'intensité aux marchés, articulent autour d'elles de nombreux acteurs pour former un espace, un territoire productif. Les questions identitaires sont-elles seulement liées aux productions « de qualités » ou peut-on voir dans les zones de productions intensives parfois considérées comme « déterritorialisées » des logiques similaires ? Et si tel était le cas, comment dans les champs monocultureux de soja - qui servent souvent de repoussoir à la fois pour les conditions écologiques, sociales et commerciales - se construisent des identités ? Et si tel n'était pas le cas

on pourrait peut-être non sans malice s'interroger sur la manière dont ces mêmes champs contribuent à renforcer les ancrages identitaires de ceux et celles qui déploient tant d'énergie à en dénoncer les impacts ?

Au final, force est de constater que c'est sans doute dans l'absence de contenu problématisé de la notion de bassin que vient la difficulté à élucider cette notion et à la rendre véritablement opérationnelle, malgré le fait que les réalités qu'elle traduit le soient. Aussi bien du point de vue du « bassin » que du point de vue de la « filière », l'utilité pour le géographe est forte : utiliser le bassin lui permet d'interroger le territoire selon des grilles de lecture spécifiques renvoyant à des dimensions qui structurent le territoire. Comme pour le front pionnier (qui peut d'ailleurs se transformer en bassin !), le terme est porteur de sens et renvoie à des configurations spatiales spécifiques qui, faute d'être définies précisément, peuvent laisser penser à un vide sémantique. Si l'approche verticale de la filière peut apparaître plus évidente, les recherches récentes montrent la diversité des possibilités pour sortir notamment d'une vision purement fonctionnelle, technico-économique. Par ailleurs, le thème de la qualité territoriale via le terroir ramène aux propositions de Sarrazin (2016) sur les dimensions socio-culturelles d'un bassin de production et invite à s'interroger sur la pertinence d'ajouter un pluriel aux productions du bassin signifiant ainsi que la réalisation n'est pas que matérielle, fonctionnelle, ni organisationnelle mais tout autant sociale et culturelle. Ainsi, le bassin de productions pourrait être un système territorial associant des dynamiques productives matérielles et immatérielles organisées formellement ou informellement autour d'une catégorie de produits alimentaires ou non alimentaires et qui participent à identifier et structurer l'espace sur lequel elles se déploient.

Il est également possible de se demander si au final la notion a toujours une pertinence. Car, comme l'indique l'auteur de *La construction sociale des bassins de production agricole*, si pour expliquer cette notion il faut avoir recours à trois concepts (districts, SPL et SYAL ; Sarrazin, 2016), peut-être est-ce signe qu'elle n'est d'aucune utilité particulière ? À l'heure où l'on parle tant de relocalisation en vue d'un rapprochement entre production et consommation, le bassin de productions est peut-être un mot passerelle entre le besoin de se sentir d'un territoire où l'on cultive et où l'on s'ancre dans la terre, la nécessité de se le représenter et les formes des interactions qui s'y déploient.

Bibliographie

BERARD L, MARCHENAY P., 2004. **Les produits de terroir**. Entre cultures et règlements. Paris, CNRS editions.

BONNEFOY S., BRAND C., 2014. « Régulation politique et territorialisation du fait alimentaire : de l'agriculture à l'agri-alimentaire », **Géocarrefour** [En ligne], 89/1-2 | 2014, mis en ligne le 20 décembre 2017, consulté le 26 octobre 2016. URL : <http://geocarrefour.revues.org/9424> ; DOI : 10.4000/geocarrefour.9424

BUHLER E.A., 2004. « Le Mercosur rizicole, quand un front agricole rencontre la frontière nationale », colloque international **Les intégrations régionales** : quelles dynamiques transfrontalières et transnationales ? Les enseignements du Bassin de la Plata dans le Mercosur, Toulouse, 1-3 juillet.

BRUNET R. (dir.) 1993. **Les mots de la géographie**. Paris : la documentation française, 518 p.

CANEILL J., LE BAIL M., 1995. « Contribution de l'agronome à la gestion d'un bassin d'approvisionnement », Nicolas F., Valceschini E. (dir.), **Agro-alimentaire** : une économie de la qualité, Paris : INRA/Economica, pp. 391-399.

CHARLERY DE LA MASSELIERE B., 2002. « Filière agricoles des produits tropicaux », **Cahiers d'Outre-Mer**, n°220, pp. 1-5.

CHARLERY DE LA MASSELIERE B. (ed.), 2004. **Fruits des terroirs, fruits défendus, identités, mémoires et territoires**, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 280 p.

CHARVET J.P., 1985, **Les Greniers du monde**, Paris, Economica.

DANIEL K., 2005. « Éléments sur la géographie de l'agriculture aux États-Unis et dans l'Union Européenne : les productions agricoles se concentrent-elles ? », **Revue d'Économie Régionale & Urbaine** 4/2005 (octobre) , p. 533-556.

COURLET C., 2002. Les systèmes productifs localisés : Un bilan de la littérature. Études et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, INRA Editions, pp.27-40.

DELFOSSÉ C., 2011, **La mode du terroir et les produits alimentaires**, Paris, Les Indes savantes.

DIRY J.P., 1985, **L'industrialisation de l'élevage en France**. Economie et géographie des filières avicoles et porcines, Paris, Ophrys.

DE MÜLLER G., 1989. **Complexo agroindustrial e modernização agrária**, São Paulo, Hucitec/Educ, 150p.

ERTHAL R., 2006, Os complexos agroindustriais no brasil - seu papel na economia e na organização do espaço, **Revista geo-paisagem**, n°9, Janvier/juin.

FOURCADE C., MUCHNICK J., TREILLON R., 2010. **Coopérations, territoires et entreprises agroalimentaires**, Paris : Quae, coll. Update, 133 p.

FOURCADE C., 2006. « Les systèmes agroalimentaires comme modalités collectives », **Revue française de gestion** 8/2006 (no 167), p. 183-201. URL : www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2006-8-page-183.htm. DOI : 10.3166/rfg.167.183-202.

FORTUNEL F., 2003. **Les paysanneries, l'état et les cultures commerciales pérennes**. L'autochtonie en quête de territoires. Thèse de doctorat. Toulouse : Université Toulouse 2, 535 p.

GARCIA J.P. (ed), 2010. **Les « climats » du Vignoble de Bourgogne comme patrimoine mondial de l'humanité**. Dijon : Editions universitaires de Dijon, 357 p.

GATIEN-TOURNAT A., FORTUNEL F., NOËL J., 2016 (à paraître), "Qualité et proximité dans l'approvisionnement de la restauration collective en Sarthe (France) : jeux d'acteurs entre volontés et réalités territoriales.", **Annales de Géographie**, à paraître.

HOPKINS T., WALLERSTEIN I., (1986). **Commodity Chains in the World-Economy Prior to 1800**. Review (Fernand Braudel Center), 10(1), 157-170.

HUGUES A., REIMER S., 2004. **Geographies of commodity chains**, Abington: Routledge, 276 p.

Haesbaert R., 2012, « Territorialidades « gauchas » e a formação de redes regionais e transnacionais », Verdum R., Basso L.A., Suertegaray D.M.A., **Rio Grande do Sul, paisagens e territórios em transformação**, UFRGS, Porto Alegre, pp. 277-300.

HINNEWINKEL J. C., 2009. « L'avenir du terroir : gérer de la complexité par la gouvernance locale », **Méditerranée** [Online], 109 | 2007, Online since 01 July 2009, connection on 08 November 2016. URL : <http://mediterranee.revues.org/106> ; DOI : 10.4000/mediterranee.106

LE RHUN P., 1970, « La mutation de l'élevage et ses conséquences : l'exemple de la région de Lamballe », **Norois**, n°66, pp. 217-234.

LE MENEÉ C., 1994. **IAA et territoires : les quotas laitiers**. Thèse de géographie. Université de Lille, 470 p.

LESLIE D., REIMER S., 1999. « Spatializing commodity chains ». **Progress in Human Geography**, n°23, vol.3, pp. 401-420.

MARGETIC C., 2005, « L'agro-alimentaire chez les géographes des campagnes en France au XXe siècle », **Norois** [En ligne], n°197, vol. 4 : <http://norois.revues.org/301> ; DOI : 10.4000/norois.301

MANOUVRIER E., 2008. « Une filière en recomposition et ses incidences territoriales : l'endive dans la France du Nord ». **Revue d'économie régionale et urbaine**. N°2, pp. 211-224.

MARGETIC C., 2013, « Les multiples visages du terroir : rapide parcours sémantique », **Cahiers nantais**, n°1, pp. 49-56.

MESQUITA L. A. P., MENDES E.P.P., 2009, « Modernização da agricultura e formação dos complexos agroindustriais », **xix encontro nacional de geografia agraria**, São Paulo, 2009, pp. 1-17.

MUCHNICK J. DE SAINTE MARIE C., 2010, **Le temps des Syal, techniques vivres et territoires**, Paris, Quæ.

PECQUEUR B. 2014. « Esquisse d'une géographie économique territoriale », **L'Espace géographique** n°43, vol. 3, p. 198-214

PECQUEUR B., 2011, « Les terroirs constituent-ils un objet économique ? », Delfosse C., **La mode du terroir et les produits alimentaires**, Paris, Les indes savantes, pp. 59-73.

PERRIER-CORNET P., 2009. « Les systèmes agroalimentaires localisés sont-ils ancrés localement ? Un bilan de la littérature contemporaine sur les Syal », in Aubert F. et al., **Politiques agricoles et territoires**, Paris : Editions Quæ « Update Sciences & Technologies », p. 49-68.

PRALY C., 2010, **Nouvelles formes de valorisation territoriale en agriculture**. Le cas de l'arboriculture de la Moyenne Vallée du Rhône, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 422 p.

PRALY Cécile, 2012 « Fruits, quelles valorisations des liens aux lieux de production ? », **Pour** 3/2012 (N° 215-216), p. 131-138. DOI : 10.3917/pour.215.0131.

REQUIER-DESJARDINS D., 2010, « L'évolution du débat sur les SYAL : le regard d'un économiste », **Revue d'économie régionale et urbaine**, n°4, pp. 651-668.

ROGUET C., GAIGNE C. et all., 2015. « Spécialisation territoriale et concentration es production animales européennes : état des lieux et facteurs explicatifs ». **INRA productions animales**, n°1, pp. 5-22.

RIEUTORT L., 1995. L'élevage ovin en France. **Clermont-Ferrand** : Université Blaise Pascal, CERAMAC, n°7, 510 p.

RIEUTORT L., 2009. « Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture », **L'information géographique**, n°73, pp. 30-48.

SARRAZIN F., 2016. La construction sociale des bassins de production agricole. Paris : **Quae, coll. Nature et société**,

SCHALLER B., 1979, « L'aviculture française 20 ans après : les limites de la « révolution agricole » dans la filière volailles de chair », **Economie rurale**, n°132, pp. 57-63.

VAUDOIS J., 1996. Les dynamiques spatiales des productions légumières : l'évolution récente des bassins endiviers de Nord-Picardie. In: **Méditerranée**, n°95, vol. 3-4, pp. 65-74

VAUDOIS J., 2000, « Les dynamiques spatiales des productions légumières : l'évolution récente des bassins endiviers de Nord-Picardie », **Méditerranée** n° 3-4, Aix-en-Provence, pp. 65-73.

VIERA MEDEIROS, R. M., 2006, "camponeses, cultura e inovações", Geraiges de Lemos, A.I., **America Latina, cidade, campo e turismo**, San Pablo, CLACSO.



